



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le

JEUDI 9 AVRIL 2026 à 20 heures

En salle Saint-Louis à VIARMES

Le conseil municipal sera retransmis en direct sur le site internet de la ville : <https://viarmes.fr/>

Ordre du jour

- Validation du procès-verbal de la séance du samedi 21 mars 2026.
- Informations sur les décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.

AFFAIRES GÉNÉRALES :

1. Détermination de l'indemnité du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués
2. Budget de formation des élus
3. Désignation du Vice-président à la Commission d'appel d'offre
4. Désignation des membres à la Commission Communale des Impôts Directs
5. Désignation d'un référent déontologue
6. Création et constitution d'une commission « Finances »
7. Convention de prêt de minibus avec les communes de Luzarches, Asnières-sur-Oise et Chaumontel
8. Approbation des nouveaux statuts du SIERVMRV
9. Retrait de la commune de Luzarches du conseil d'administration de l'EHPAD Pays-de-France Carnelle.

En mairie, le 2 avril 2026

Pour affichage, le maire,